

Les indicateurs de risques psychosociaux de Bricomat Vitrolles

Bricomat Vitrolles, grande surface de bricolage ouverte 7 jours sur 7 avec 38 salariés, a connu en 2026 une réorganisation des secteurs et l'ouverture du drive. Le CSE a alerté M. Ferreira sur la dégradation du climat. Le directeur vous demande, en tant qu'assistant(e) manager, de calculer les indicateurs de 2025 et de 2026 (document 1) pour objectiver la situation avant la réunion avec le médecin du travail.

La durée annuelle théorique de travail est de 1 607 h par salarié, soit 61 066 h pour l'effectif. Les formules figurent dans le document 2.

Document 1 : indicateurs sociaux de Bricomat Vitrolles

Indicateur	2025	2026
Effectif	38	38
Heures d'absence pour maladie	2 890 h	3 950 h
Entrées	4	6

Indicateur	2025	2026
Sorties (démissions, fins de contrat)	4	7
Accidents du travail avec arrêt	2	4
Signalements au CSE ou au référent harcèlement	1	5

Document 2 : rappels

Notion	Calcul
Taux d'absentéisme	heures d'absence ÷ heures théoriques (effectif × 1 607 h)
Taux de rotation	[(entrées + sorties) ÷ 2] ÷ effectif
Taux de fréquence des accidents du travail	accidents avec arrêt × 1 000 000 ÷ heures réellement travaillées
Heures réellement travaillées	heures théoriques – heures d'absence

Annexe 1 (arrondir les pourcentages et les taux à une décimale, les ETP à deux décimales)

Question	Réponse
Taux d'absentéisme pour maladie en 2025 (%)	_____
Taux d'absentéisme pour maladie en 2026 (%)	_____

Évolution du taux d'absentéisme entre 2025 et 2026 (points)	_____
Taux de rotation du personnel en 2026 (%)	_____
Heures réellement travaillées en 2026 (h)	_____
Taux de fréquence des accidents du travail en 2026	_____
Heures d'absence supplémentaires en 2026 par rapport à 2025 (h)	_____
Équivalent temps plein perdu correspondant (ETP)	_____

Questions d'analyse

La hausse simultanée de l'absentéisme, du turnover, des accidents et des signalements, l'année d'une réorganisation, oriente vers :

- ☐ Un problème individuel de quelques salariés
- ☐ Un risque psychosocial d'origine organisationnelle (intensité du travail, manque de moyens ou de clarté des rôles)
- ☐ Une simple coïncidence saisonnière

La première action de M. Ferreira est :

- ☐ Sanctionner les salariés les plus absents
- ☐ Attendre les chiffres de 2027 pour confirmer la tendance
- ☐ Analyser les causes avec le CSE et le médecin du travail, mettre à jour le DUERP et bâtir un plan de prévention